

**MOBILISATION DU
SERVICE
ÉLECTRIQUE**

De premières avancées qui doivent encore s'améliorer

Mobilisés massivement depuis plusieurs semaines pour la reconnaissance de leur métier et pour gagner l'amélioration de leurs conditions de travail, les agents du service électrique ont poussé la direction nationale à lâcher de premières avancées lors de la table ronde qui s'est tenue le lundi 1er décembre :

♦ **EMPLOI** : 2600 recrutements prévus à SNCF Réseau en 2026 dont 500 au SE.

♦ **PARCOURS PROFESSIONNELS** : Ouverture de discussions début 2026 pour l'ensemble des métiers de l'équipement.

♦ **FORMATION** : Réouverture de l'école de formation d'Amiens en 2026 avec 4 formateurs. Augmentation du nombre d'hébergements au campus de Bègles. Harmonisation des formations de SFERIS avec celles dispensées en interne. Mise en place de 60 moniteurs en établissement, avec requalification de la classe 3 vers la classe 4

♦ **DÉROULEMENT DE CARrière** : Passage à la classe 3 de tous les agents ayant réalisé 3 cycles d'astreinte en double. Passage à la classe 5 de 20 REQ SE et 10 REQ Voie par ZP via le dispositif de VAE.

♦ **ASTREINTES** : Création dès janvier 2026 d'une indemnité de remise en exploitation du réseau ferroviaire comme ceci : - doublement de la prime de sortie d'astreinte dès la 7ème sortie et triplement dès la 11ème.

- Réouverture de négociation sur la pénibilité pour les agents de l'encaissement au printemps 2026

Ces premières annonces sont à mettre sur le compte d'une mobilisation massive nationalement et symbolisée par la grève fortement suivie régionalement par les agents SE de l'INFP NPDC et de l'INE depuis le 03 novembre 2025 à l'appel de la seule CGT.

Néanmoins, après en avoir échangé avec ses structures locales, pour la CGT ces avancées sont loin d'être suffisantes pour répondre à l'attente des Cheminots, et la

direction va devoir revoir rapidement sa copie et mettre encore plus sur la table si elle veut passer les fêtes au chaud !!!



PENDANT CE TEMPS-LÀ, RÉGIONALEMENT, LA CGT A AUSSI ŒUVRÉ POUR FAIRE RESPECTER LES DROITS DES CHEMINOTS.

Après un rassemblement réussi de plusieurs dizaines d'agents le 19/11 devant les sièges d'établissement, la CGT a mis en demeure la direction de l'INFP NPDC pour qu'elle revienne à la raison et stoppe ses modifications illégales d'horaires en dehors de tout cadre réglementaire.

Cette dernière, faisant une fois encore preuve de mépris envers son personnel, ne prendra même pas la peine d'y répondre. Le secteur régional CGT des cheminots du NPDC a de ce fait engagé une action en justice pour rétablir les cheminots dans leurs droits. Le jugement est attendu le lundi 08/12 et nous vous tiendrons évidemment informés.

La Direction nationale a les cartes en main si elle veut que cesse le conflit et sait ce qu'elle doit faire : RÉPONDRE FAVORABLEMENT AUX REVENDICATIONS DES AGENTS !!!

LA DIRECTION DE RESEAU N'EST PAS SEREINE TOUT COMME CELLES DES ETABLISSEMENTS D'AILLEURS !!!

IL NOUS FAUT DONC CONTINUER ET AMPLIFIER CETTE LUTTE EXEMPLAIRE.